

## ANNEXE 1 :

### CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI 2022/2023

L'enfant doit être inscrit aux accueils de loisirs le mercredi pour pouvoir le fréquenter. Après concertation avec les parents d'élèves élus, un système souple a été retenu permettant des inscriptions et désinscriptions d'une semaine à l'autre. Les familles peuvent inscrire leurs enfants le mercredi matin (sans repas) ou mercredi journée, selon leur besoin.

#### Ce qui change :

- Les désinscriptions sont toujours possibles jusqu'au dimanche précédant minuit. Les places ainsi libérées seront disponibles à l'inscription jusqu'au lundi minuit précédant le mercredi concerné.

**Toute inscription faite dans la journée du lundi pour le mercredi de la même semaine sera ferme et définitive. Aucune désinscription ne sera possible.**

- Des inscriptions en 2 temps :

<p><b>Vous êtes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 famille dont l'enfant est inscrit plus de 1 mercredi sur 2 l'année dernière</li><li>- 1 nouvelle famille suresnoise</li><li>- 1 famille dont l'enfant sera scolarisé en Petite Section à la rentrée</li><li>- 1 famille qui fréquentait les maisons de quartier l'année dernière</li></ul> <p>↓↓↓</p>	<p><b>Vous êtes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 famille dont l'enfant est inscrit moins de 1 mercredi sur 2 l'année dernière.</li></ul> <p>↓↓↓</p>
<b>Ouverture de places supplémentaires</b>	
<p style="text-align: center;"><b>18 Juillet</b></p> <p>Un lien sera envoyé par mail aux familles identifiées par le service</p> <p>↓↓↓</p>	<p style="text-align: center;"><b>22 Juillet</b></p> <p>Inscription en ligne ouverte à tous via le Portail familles.</p> <p>↓↓↓</p>
<b>Si je ne trouve pas de place</b> ↓↓↓	
<b>Une liste d'attente sera ouverte en ligne</b>	

En attente des places disponibles sur le centre de loisirs de rattachement, une alternative provisoire sera proposée par le service aux horaires habituels des accueils de loisirs de la Ville :

- Pour les maternelles : **Centre des Landes** (accueil matinée ou journée avec repas)
- Pour les élémentaires : **Maison de quartier** (accueil matinée ou journée /repas fourni par la famille)

Les Maisons de quartiers :

- Maison de quartier des Sorbiers : 5 All. des Platanes
- Maison de quartier des Chênes : 5 Rue du Professeur Louis-René Nougier
- Maison de quartier Gambetta : 27 Rue Gambetta